

Compte-rendu du GT Solvabilité II XBRL France du 17 avril 2014

Ordre du jour

- Tour de table des participants
- Situation du développement des reportings Solvabilité II à l'EIOPA et à l'ACPR
- Calendrier prévisionnel du groupe de travail
- Liste et priorisation des questions que les participants souhaitent voir traitées à ce groupe de travail

Compte-rendu

Point sur l'avancement de la taxonomie

Version de taxonomie publiée par l'ACPR : 1.2.1, qui renvoie sur la 1.2 de l'EIOPA, en y apportant quelques corrections techniques.

Publications des taxonomies prévues par l'EIOPA :

- une pour consultation sur le préparatoire autour du 24-25 avril (v1.4),
- la version définitive du préparatoire (pour les remises 2015) prévue en mai (trop tôt pour pouvoir tenir compte des retours de consultation sur la version d'avril),
- version définitive complète (pour les remises 2016) toujours prévue pour septembre 2014.

Commentaires sur la taxonomie en consultation : les faire par mail à xbri@eiopa.europa.eu

La position de l'ACPR est de ne pas assurer le support niveau 1 pour l'outil de l'EIOPA de reporting QRT.

L'ACPR a rencontré quelques problèmes avec le moteur de validation XBRL qu'elle utilise, qui fait que les assertions ne pourront être vérifiées avant l'été.

Document non encore diffusé sur le site de l'ACPR : règles de remise ACPR spécifiques des remises 2014.

Questions relatives à la taxonomie

Les questions sont à poser par mail au support ACPR (support-s2-assurances@acpr.banque-france.fr), de manière collective et individuellement par les membres du groupe de travail. Il est demandé aux membres qui veulent envoyer un mail d'intérêt collectif au support de l'envoyer aussi à Eric et Michel pour envoi au nom du groupe de travail s'ils sont d'accord.

- Etats pour lesquels fournir des extraits pour l'exercice 2014 (OF-B1/S.23.01, TP-E1/S.17.01, TP-F1/S.12.01) : même si on peut rapporter plus que demandé, des éclaircissements de l'ACPR sont nécessaires sur ce qui doit être reporté pour ces états dont seuls des extraits sont demandés.
- Problème AS-D1/S.06.02 : le CIC devrait être remonté au niveau ligne de portefeuille et pas au niveau actif

- AS-D1/S.06.02 : problème entre template annoté EIOPA et Log (un seul tableau dans les logs, deux dans le template) => il manque des options de présentation dans la taxonomie, comme illustré dans le document pdf fourni par Invoke, et joint au compte-rendu.
- Exemples d'incohérences entre les templates données le 26 mars par l'ACPR et la taxonomie pour l'exercice 2014 :
 - o Il y a des différences entre l'état Excel MCR-B4A/S.28.01 pour les remises Excel et celui défini dans la taxonomie, notamment les cellules B18 et C18 manquantes qui font échouer la formule s.28.01001e.
 - o Il y a une erreur dans l'état BS-C1/S.02.01 pour la formule L25A des comptes sociaux. La formule ne correspond pas au contrôle.
 - o L'état SCR-B3F ne correspond pas du tout à l'état S.27.01.01 de la taxonomie. Il y a 20 pays dans le premier et 31 dans le deuxième ; ainsi par exemple la cellule OG21 est une somme dans le premier et correspond aux Pays Bas dans la deuxième.

Divers

Le document Excel « BdF Template_S2_Final_comments » joint donne par cellule toutes les infos dimensionnelles.

XBRL Belgium a la volonté de participer au groupe de travail. C'est une bonne idée approuvée par le groupe (à condition que la langue reste le Français !). Des demandes ont été faites pour des réunions concernant les remises bancaires CRD IV qui utilisent la même architecture de taxonomie. Il faut voir au niveau organisation comment procéder (Gilles Maguet s'en occupe).

Suggestion de Jérôme Sender : Etablir une liste des documents existants sur le reporting XBRL, et quoi utiliser (même si le site ACPR / EIOPA donne les dernières versions)

Le 23 avril, une réunion est organisée par l'ACPR pour les DSI des assureurs. Il va être demandé à Jean-Baptiste Parmentier d'y faire une publicité pour le groupe de travail.

L'ouverture de l'environnement de test sur le guichet ONEGATE de la Banque de France vient d'avoir lieu, accessible à l'adresse <https://onegate-test.banque-france.fr> (attendre quelques jours pour l'utiliser).

Prochaine réunion

Lundi 12 mai 9h – 10h30